

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la formulation de la composante en gestion indirecte du programme 2019-2020 « Appui au développement rural en Tunisie » financé par l'Union Européenne - Tunisie

1. Référence

TUNIS/AID10990/2019/1

2. Procédure

Simplifiée au sens des PRAG (guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'Union européenne). Sur la base des candidatures reçues, seulement les candidats éligibles seront invités à présenter une offre pour ce marché. Au moins 3 candidats seront invités à la procédure. Si les manifestations d'intérêt reçues seront plus que 3, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de sélectionner les 3 meilleurs candidats selon les critères de sélection décrits ci-dessous au point 14. Au cas où les manifestations d'intérêt reçues seront inférieures à 3, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à la sélection des candidatures éligibles même si au nombre inférieur de 3 ou d'inviter d'autres opérateurs économiques à la procédure simplifiée jusqu'à atteindre 3 opérateurs.

3. Intitulé du programme

Programme 2019-2020 d'Appui au développement rural en Tunisie financé par la Délégation de l'Union Européenne (ENI/2019/041-859). Document d'action portant sur la création d'emplois associés aux systèmes d'exploitation durable des ressources naturelles.

4. Financement

Les services objets du présent avis à manifestation d'intérêt sont financés par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement - Siège de Tunis à valoir sur le « Fonds de coordination et de gestion des programmes (AID N°10990) ».

Ligne budgétaire du Fonds 7.1.1 « Services de conseil et études techniques ».

5. Pouvoir adjudicateur

L'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) - Siège de Tunis

6. Type de marché

Services

7. Prix du marché

Marché à prix forfaitaire

8. Description du marché

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>



Dans le cadre des relations bilatérales entre la Tunisie et l'Union Européenne, cette dernière envisage la réalisation d'un programme d'appui au **développement rural**, portant sur la création d'emplois associé aux systèmes d'exploitation durables des ressources naturelles. La Délégation de l'Union Européenne à Tunis a formulé un document d'action qui s'inscrit dans le Cadre Unique d'Appui 2017-2020 entre l'UE et la Tunisie. L'action envisagée comporte un financement global de 90 millions d'euros dont: 40.000.000 EUR au titre d'appui budgétaire et 50.000.000 EUR au titre d'appui complémentaire. Dans le contexte de l'appui complémentaire, le but du marché en objet est la **formulation du document de projet** relatif à une partie du document d'action européen qui peut être mise en œuvre en gestion indirecte à travers une Agence de coopération d'un état membre avec un budget global de 44,4 millions d'euros. Les ressources de cette enveloppe sont destinées à l'atteinte de l'Objectif spécifique n.2 du Programme « *Soutenir des systèmes de production écologiques et durables, et suivre leurs performances économiques, sociales et environnementales* » et notamment de son résultat R.2.1 « *Les opérateurs intervenant dans les systèmes durables bénéficient d'appuis directs pour réaliser leurs projets* ». La formulation portera sur 4 étapes/volets : i) l'analyse des instruments de financement du secteur agricole et de la pêche en Tunisie et des principaux acteurs du système financier tunisien ; ii) la définition d'une ingénierie financière pour la mise en place d'un Fond d'appui aux investissements privés ; iii) la mise en place d'une ingénierie d'animation du Fonds ; iv) la rédaction de lignes directrices d'un appel à proposition en faveur de SMSA/S MSP/coopératives/organisations professionnelles en Tunisie.

9. Budget maximal

48.000,00 EUR hors TVA

10. Date prévue pour l'invitation à soumettre l'offre

Octobre 2019. La période prévue de mise en œuvre des activités est de 3 mois (environ fin Octobre 2019 - fin Janvier 2020).

11. Informations additionnelles

La participation est ouverte à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne ou dans un pays ou sur un territoire des régions couvertes et/ou autorisées par l'instrument européen de voisinage.

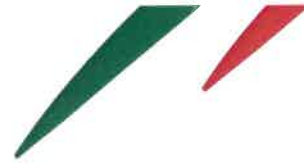
12. Motifs d'exclusion

Dans le cadre de l'offre, les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (incluse dans le bordereau de soumission annexé au présent avis) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées dans la section 2.6.10.1 du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (PRAG).

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'UE (voir section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>



13. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé.

14. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Si une manifestation d'intérêt est soumise par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsqu'elles participent en tant que sous-traitants.

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit prouver que ses capacités économiques et financières sont appropriées pour l'exécution du projet ; il doit, sous peine d'exclusion, prouver d'avoir réalisé au cours des trois dernières années un chiffre global d'affaires moyen au moins égal au prix du montant du budget maximal du présent Avis.

Si le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes doivent être fournies. La période de référence qui sera prise en compte correspond aux deux derniers exercices clos.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois années précédant la date limite de soumission. Le soumissionnaire devra prouver d'avoir au moins 3 membres de son personnel travaillant dans des domaines en rapport avec le présent marché.

3) Capacité technique du soumissionnaire La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois années précédant la date limite de soumission. Le soumissionnaire doit prouver que, dans les trois années qui précèdent : i) il a exécuté au moins une mission similaire à celle du présent avis de marché (mission de identification et/ou formulation d'un programme/projet de développement du secteur privé et/ou du secteur agricole dans un pays en voie de Développement); ii) il a fourni des services dans le cadre d'au moins un marché dont le budget était équivalent à celui du présent marché dans les domaines du développement du secteur privé et/ou du développement du secteur agricole et de la pêche dans un Pays en voie de développement.¹

¹ Une expérience antérieure qui se serait soldée par une rupture de contrat et une résiliation par le pouvoir adjudicateur ne peut pas être utilisée comme référence. Cela vaut également pour l'expérience antérieure des experts requis dans le cadre d'un marché de services à prix unitaires. Un opérateur économique peut, s'il l'estime approprié et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, sont tenues au respect des mêmes règles d'éligibilité – notamment celle de nationalité – et doivent satisfaire aux critères de sélection pour lesquels l'opérateur économique a fait valoir leurs capacités. En outre, les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. La preuve de la capacité de cette entité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur. En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises. En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire a recours deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>



15. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite de réception des manifestations d'intérêt est le 23 Octobre 2019 à 17h00.

16. Présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Le soumissionnaire doit soumettre les documents suivants :

1. Présentation générale du soumissionnaire/consortium (max 2 pages) ;
2. Formulaire de soumission en Annexe 1 au présent avis, signé et cacheté.

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées au moyen du bordereau type de soumission pour les procédures simplifiées, dont le format (annexé) et les instructions doivent être strictement respectés.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par la poste, par messagerie ou en main propre directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur à : AICS Tunis, Rue de Florence 1, Mutuelville, 1082 Tunis, Tunisie.

17. Langue de travail

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

18. Base juridique

Les prestations du présent marché seront financées à valoir sur les ressources disponibles du programme « Fonds de coordination et de gestion des programmes (AID N° 10990) » approuvé par Décisions du Directeur AICS n.13302 du 28/11/2016 ; n.58 du 08/09/2017 ; n.90 du 19/12/2018 n.34 du 28/03/2019.

23 SEPT 2019



Il Rappresentante
Flavio Lovisolo

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>